



**Déclaration liminaire de la
FSU
pour la FS-SSCT D 77
du lundi 3 juillet 2023**

Madame la Présidente du FS-SSCT, Mesdames, Messieurs,

Une année scolaire s'achève bientôt, qui laisse exsangues les forces vives de notre institution, les personnels qui travaillent au service des élèves.

Les enseignants du secondaire sont épuisés suite à la réforme du lycée et du baccalauréat général et technologique voulue par le Ministre Blanquer. Cette réforme aura eu pour conséquences de mettre en vacances la grande majorité des Terminales GT depuis des mois maintenant, les dissuadant de réinvestir l'épreuve de philosophie et du grand oral qui ne comptent pour rien dans Parcoursup ; elle aura provoqué des logiques de décrochage à tous les niveaux, en dépit des efforts désespérés des enseignants, des équipes. Il est urgent donc de revenir à la raison, de revoir le calendrier, avant de repenser la formation au cycle terminal.

Le lycée professionnel n'est pas en reste non plus avec la réforme de la voie professionnelle, qui aura bien pour effets de fermer toutes les formations qui ne répondent pas aux besoins locaux de main-d'œuvre, d'allonger le temps de stage en entreprises pour les élèves. Cette réforme veut insérer à tout prix dans les métiers en tension et d'avenir pour répondre aux objectifs politiques du plein emploi en 2027. Jamais ne sont évoqués la nature des contrats de travail, la qualification, le salaire, les conditions de travail et la sécurité. Le but est bien de fournir une main d'œuvre précaire, corvéable et à moindre coût au monde de l'entreprise en rabattant de l'ambition de formation. Cette réforme, qui s'attaque aux diplômes et à la qualification, s'attaquera in fine au salaire. Le ressort idéologique de la réforme est

toujours le même : l'entreprise ferait mieux que l'École en matière de formation et d'insertion.

Suite aux annonces de réforme de la voie professionnelle, nous voulons alerter sur les effets désastreux pour les enseignant·es et tous les personnels de ces établissements. Le ministre de l'Éducation Nationale a en effet déclaré par voie médiatique la disparition de 80 filières de la voie professionnelle, et par conséquent, la suppression prochaine de postes, tout en ajoutant que ces collègues pourront toujours se reconverter. Ce procédé est d'une extrême violence, dans la forme mais aussi sur le fond. Il montre le peu d'estime qu'il porte aux personnels dont il a la charge et la responsabilité.

Où est la « bienveillance » tant affichée lorsque l'institution traite ses personnels comme de vulgaires pions interchangeables ? Quel mépris, à la fois pour les enseignant·es de LP et pour leurs collègues du premier degré, de considérer que les un·es puissent improviser le travail des autres ! Quelle méconnaissance de nos métiers ! C'est un véritable plan de reconversions forcées qui se profile, qui n'est pas sans rappeler certaines pratiques de grandes entreprises qui ont fait parler d'elles par le passé. A la suite de ces annonces, de nombreux collègues ont exprimé leur mal être, leur profonde anxiété de voir leur métier, celui pour lequel ils et elles ont passé un concours, pour lequel ils et elles sont qualifié·es et expérimenté·es, profondément transformé par les mesures prévues dans cette réforme brutale.

Nous dénonçons fermement la méthode et le fond d'une réforme qui casse les métiers de l'enseignement professionnel sous statut scolaire. Cette méthode est à l'opposé des obligations de protection de la santé des personnels qui incombent à tout employeur. Délibérément, le ministère met gravement en danger de très nombreux enseignants et personnels. La Seine et Marne semble épargnée, puisque aucune filière n'a été fermée de manière brutale à la suite des annonces, mais cela ne fait que décaler la funeste sentence, car le projet annonce des fermetures totales pour 2026. Même si ce projet de réforme est une déclinaison du programme de stabilité de 2022 et du projet « plein emploi » du Président, c'est bien l'employeur et donc le ministre et l'ensemble des chefs de service de l'éducation qui ont à répondre de la santé des personnels du ministère.

L'école inclusive est également à bout de souffle. Quelques jours après la journée nationale d'actions des AESH, les collègues se sont mobilisé·es pour exiger le respect de leur professionnalisme, de leur expertise, pour exiger l'octroi de temps complets, une revalorisation de leur salaire, la création d'un véritable statut de la fonction publique, et l'abandon des PIAL. Brandir l'étendard de l'école inclusive ne peut se faire plus longtemps sur le

dos de nos collègues AESH.

Les personnels ont largement manifesté leur opposition à la réforme des retraites qui leur laisse envisager le pire sur la possibilité pour eux de profiter en bonne santé de leurs dernières années de vie. Il faudrait nous résoudre à travailler plus longtemps donc, et sans entrevoir de véritable revalorisation de nos rémunérations ? Sur ce point aussi l'affront est insupportable, hier encore les quelques miettes jetées par le Ministre de la Fonction Publique étaient un affront rendu encore plus insupportable par la communication honteuse qui accompagne la promotion du Socle et du Pacte.

Le levier indemnitaire du Socle est inentendable car bien sûr cela ne comptera pas pour la retraite. De plus, le Socle prévoit des mesures très insuffisantes au regard du niveau attendu de revalorisation. Nous sommes bien loin des 10% annoncés et promis pour toutes et tous : Les sommes budgétées pour les augmentations sans contrepartie, dites « Socle », ne permettent qu'une augmentation moyenne de 5,5 %, principalement sur le début de carrière, bien loin de ce qu'aurait nécessité le maintien du pouvoir d'achat en période de forte inflation. Et ces mesures ne concerneront pas tous les personnels, AED et AESH en seront exclus-es notamment, et cela est aussi inacceptable.

Le fameux Pacte n'est pas non plus une revalorisation, mais bien du travail en plus, rémunéré, défiscalisé et désocialisé, ne comptant donc pas dans le calcul de nos pensions. Il n'est vécu ni plus ni moins que comme une provocation par nos professions. Par delà la cacophonie qui caractérise le discours autour du Pacte d'un établissement à un autre, par delà le flou qui entoure son organisation et certaines de ses missions, les personnels enseignants l'ont compris : le Pacte est un coup de griffe au statut, une tentative grossière de remise en cause de nos métiers.

Les enseignants travaillent déjà plus de 40 heures par semaine, certains sont déjà épuisés et usés par leurs conditions de travail. Non seulement le Pacte n'est pas une réponse adaptée au malaise des personnels, mais il fait du salaire un élément concurrentiel visant à diviser les collectifs de travail, et contribue à augmenter les inégalités salariales entre les hommes et les femmes, allant à l'encontre du plan pour l'égalité professionnelle dans la Fonction Publique.

La raison voudrait qu'une fois la désaffection pour nos métiers et la pénibilité de notre travail reconnues – les données émanant d'organismes

internationaux et du ministère lui-même le montrent – une revalorisation ambitieuse et sans contrepartie soit pensée. Mais là aussi l'idéologie libérale et concurrentielle dont est pétri le Président Macron, le mépris qu'il affiche insidieusement pour notre métier, laissant croire que nous pouvons travailler davantage encore, ont conduit à ce Pacte que les enseignants vivent comme un piège, et une offense.

Transformation en profondeur du collège, mise en place d'un statut hiérarchique dans les directions d'école, réforme de la voie professionnelle : à bien y regarder, le Pacte en est le fer de lance ou le bras armé, comme on voudra.

Au sein des équipes, la colère gronde en raison de ce paradoxe : les besoins criants sont rarement entendus, qu'il s'agisse de besoins en personnels sociaux, de santé, de personnels techniques, d'enseignants, etc... Et, dans le même temps, tel ou tel dossier porté par un ministre s'accompagnera de moyens dont on ne soupçonnait pas même l'existence.

Le plan mixité qui devait être le chef-d'œuvre de notre Ministre est retombé comme un soufflé, faute d'ambition, par crainte sans doute aussi des réactions de l'enseignement privé. La raison aurait voulu ici de ne jamais renoncer. Sur un autre registre, tout aussi dramatique, elle exigerait que l'on consacre bien plus d'une heure à la question du harcèlement scolaire. Combien de fois encore nous faudra-t-il expliquer que les contenus pédagogiques se construisent, se réfléchissent dans la durée et ne devraient jamais être décrétés ainsi, quelle que soit par ailleurs la gravité des événements ?

Au sentiment de perte de sens, régulièrement exprimé, s'ajoutent aujourd'hui le sentiment d'être laissés pour compte, d'être méprisés, mal rémunérés, la conviction aussi qu'après s'en être pris à la formation de l'élève, c'est à nos métiers, à nos statuts que le pouvoir s'attaque.

Une chose est certaine, c'est qu'en dépit de l'épuisement qui les guette, les personnels continueront de se battre pour défendre l'idée qu'ils se font d'un vrai service public d'éducation.

Enfin et à la vue des événements récents, la FSU déplore les violences policières et toutes les exactions des Forces de l'Ordre. Ces agissements ont des conséquences concrètes sur les conditions de travail des agents publics exerçant dans les établissements d'au moins deux ordres :

- Le premier concerne la stabilité psychologique des agents avec des collègues placés dans des situations d'angoisses liées à leurs

outils de travail (dégradations des locaux, fermetures temporaires, risque à venir dans les établissements....)

- Le second concerne les tensions qui découlent des agissements d'autres fonctionnaires d'État et qui rejaillissent sur l'ensemble de ces derniers même s'ils ne font pas partie du corps incriminé (suspicion de racisme, violences verbales et physiques, distance plus grande avec les usagers...).

Les actions des fonctionnaires ont des répercussions sur l'ensemble des agents de la Fonction Publique d'État, notamment dans l'Éducation Nationale, et elles se doivent d'être exemplaires.